

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Mobilité - Etude Pont du Mirantin - Demande de subventions

Rapporteur : M. le Président

En tant qu'Agglomération, Arlysère dispose de la compétence « mobilité ».

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée en 2019, entérine le passage d'une logique de « transports » à celle du développement des « mobilités », mais sans pour autant spécifier les contours de cette compétence.

La LOM met en avant les solutions alternatives à la voiture individuelle telles que l'autopartage, le covoiturage, les engins de déplacement personnels... et bien évidemment ; le vélo.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Arlysère a adopté son schéma directeur vélo le 23 septembre 2021. Une large concertation a été menée en associant tout à la fois les Communes, le Département, le milieu associatif, le monde économique, les habitants... afin d'aboutir à un document qui puisse être le plus largement possible partagé. L'objectif principal du schéma consistant au développement des déplacements du quotidien, même si le volet touristique est automatiquement sous-jacent.

Les objectifs du schéma peuvent être synthétisés comme suit :

- Identifier les pôles générateurs de déplacement,
- Examiner les flux principaux existants et ceux pouvant être développés,
- Définir des itinéraires permettant les continuités de déplacement,
- Aborder les questions d'intermodalités (place de la gare d'Albertville en tant que pôle d'échange multimodal),
- Qualifier le type de structure (voie verte, bande cyclable, voie centrale banalisée...),
- Hiérarchiser les priorités...

Pour la mise en œuvre des différentes orientations, plusieurs axes structurants ont été définis, en jonction avec la V62 qui constitue l'artère majeure du territoire. Un de ces axes part d'Albertville, en direction de la Basse Tarentaise. Un partenariat avec le Conseil Départemental a ainsi été acté afin de travailler sur cette liaison dans les années à venir.

Cependant, un « point noir » important a été maintes fois identifié pour cet objectif, il s'agit du pont du Mirantin.

Dans le but de remédier à cette difficulté, une étude est envisagée qui intégrerait trois options majeures :

- Utiliser le pont actuel, mais en retravaillant les trottoirs existants,
- Prévoir un encorbellement,
- Et enfin, si aucune solution n'est possible, création d'une passerelle dédiée.

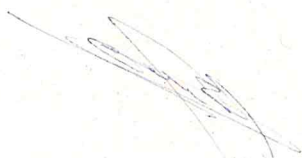
Les études seront confiées à l'Agence Eco-mobilité et Arlysère souhaite solliciter plusieurs financeurs afin d'accompagner.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **acte la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées ;**
- **valide l'ensemble des modalités proposées ;**
- **valide le dépôt de la demande de subvention auprès de l'ADEME (70% escomptés) ou auprès de tout autre financeur ;**
- **mandate M. le Président, ou à défaut le Vice-Président en charge des Mobilités, pour contractualiser avec le ou les opérateurs retenus ;**

- *autorise M. le Président, ou à défaut le Vice-Président en charge des Mobilités, à signer les contrats et conventions de subventions nécessaires à la mise en place des incitations financières décidées ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut le Vice-Président en charge des Mobilités, à prendre toutes les mesures correspondantes.*

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

